



## BILAN DE CARRIÈRE

# Une première étape pour engager une réflexion sur l'évolution professionnelle

### POURQUOI UN BILAN DE CARRIÈRE ?

- ✓ Le bilan de carrière permet de faire le point sur un parcours professionnel, d'identifier les compétences mobilisées, les centres d'intérêt et les axes de développement possibles.
- ✓ Il constitue une démarche d'appui à l'orientation, sans pour autant aboutir immédiatement à un projet d'évolution défini.
- ✓ Ouvert à l'ensemble des agent·es des collectivités et établissements publics territoriaux du Puy-de-Dôme



### UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

- Le bilan de carrière est conduit par une conseillère en évolution professionnelle du Centre de Gestion, dans le cadre de l'offre d'accompagnement des parcours professionnels.

### ÉTAPES CLÉS DE LA DÉMARCHE

- 1 Contact avec la conseillère
- 2 Rendez-vous de cadrage
- 3 Travail préparatoire en autonomie
- 4 Entretien de bilan au Centre de Gestion
- 5 Remise de la synthèse

### TARIFS

#### AUCUNE FACTURATION

- Le bilan est inclus :
- dans la cotisation obligatoire pour les collectivités affiliées
  - dans la convention « socle commun » pour les collectivités non affiliées



### BON À SAVOIR

Le bilan de carrière est une démarche d'amorce. Il peut être complété ultérieurement par des enquêtes métier, des actions de formation, un bilan de compétences, etc

### MÉTHODOLOGIE EN TROIS PHASES

#### 1 ENTRETIEN PRÉALABLE

Rencontre au Centre de Gestion pour définir les objectifs de la démarche et s'assurer de sa pertinence au regard de la situation individuelle.

#### 2 PHASE PRÉPARATOIRE

- ✓ Remplissage d'un dossier retraçant le parcours professionnel
- ✓ Réponses à un questionnaire en ligne sur les compétences et intérêts
- ✓ Consultation possible d'une base de fiches métier pour nourrir la réflexion

#### 3 ENTRETIEN DE BILAN

Analyse des éléments recueillis, échange structuré avec la conseillère, repérage de pistes à approfondir.

**À NOTER :** Une synthèse écrite est transmise à la personne accompagnée à l'issue de la démarche.

#### DURÉE TOTALE :

2 H 30 précédée d'un travail préparatoire



#### CONTACT :

Laetitia TERRISSE  
Conseillère en évolution  
professionnelle  
laetitia.terrisse@cdg63.fr  
04 73 28 59 99

## Le Centre de Gestion

Un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines